

Conditions générales Servipark

1. Champ d'application

Les présentes Conditions Générales complètent et font partie intégrante du contrat P CARD conclu entre le Client et Servipark France (dont le siège social est établi 30, rue de Gramont 75002 Paris – Numéro d'entreprise : 491 925 749 00013 Service clientèle : Tél. : 09.70.140.111 Email : pcardfr@servipark.com).

2. Utilisation de la Carte

Toute Carte P CARD ou P CARD+ mise à la disposition du Client (« la Carte ») est strictement personnelle et nominative. Le Client ne peut ni la prêter ni la confier à un tiers. La Carte est exclusivement liée au véhicule déclaré dans le contrat « P CARD » (« le Contrat ») conclu entre le Client et Servipark. Le Client s'engage à utiliser la carte en bon père de famille. Tout usage abusif de la Carte sera sanctionné par son retrait et/ou blocage immédiat. La Carte demeure la propriété exclusive de Servipark, le Client s'engageant à la restituer à Servipark à la fin du Contrat.

3. Tarifs des Services

Les tarifs applicables aux Services fournis par les Partenaires sont ceux en vigueur au moment où il est fait usage de la Carte. Le fait d'utiliser la Carte pour payer les Services vaut acceptation desdits tarifs par le Client, ainsi que des conditions générales et particulières applicables des Partenaires.

4. Enregistrement des données liées à l'utilisation de la Carte

Le Client marque expressément son accord sur le fait que les données informatiques (tels que jours, heures, durée d'occupation, parkings utilisés, types de services prestés, prix, etc.) enregistrées par le système informatique du réseau « P CARD » fassent foi et il accepte que le prix des Services fournis par les Partenaires, et pour lesquels il aura été fait usage de la Carte, soit établi sur base de ces données informatiques.

5. Relevé périodique des Services fournis

Sur base des données enregistrées par le système informatique du réseau « P CARD » via la Carte lors de l'utilisation des Services, Servipark établit un relevé détaillant les services fournis au Client, les tarifs applicables à ces services et le montant total dû par le Client. Ce relevé est consultable à tout moment par le Client sur la partie sécurisée du site www.servipark.com, moyennant un mot de passe et un login qui sera strictement personnel et ne pourra être transmis à des tiers. Le Client renonce à toute autre forme de justificatif ou d'information concernant la facturation des Services par l'intermédiaire de la Carte. Selon l'affectation (privée ou professionnelle) de la Carte convenue lors de la conclusion du Contrat, Servipark (1) envoie mensuellement ce relevé à

l'organisme de crédit et le montant repris sur le relevé est payé par le débit de la carte de crédit du Client ; ou (2) facture le montant total dû qui sera payé par domiciliation bancaire.

6. Retard de paiement et blocage temporaire de la Carte

En cas de retard ou de défaut de paiement pour quelle que raison que ce soit, Servipark se réserve le droit de bloquer la Carte jusqu'au paiement complet. Toute facture impayée entraîne de plein droit, sans mise en demeure préalable, le débit d'un intérêt de retard de 12% par an et d'une indemnité forfaitaire de 15% du montant facturé et impayé avec un minimum de € 50.

7. Contestation

Toute contestation relative au débit du prix des Services doit, sous peine de forclusion, être notifiée par courrier recommandé à Servipark dans les dix jours calendrier suivant l'envoi du relevé périodique des dépenses de l'organisme de crédit ou de la facture mensuelle. En cas de contestation justifiée, le remboursement aura lieu par compensation lors de l'établissement du relevé périodique des dépenses dressé ultérieurement par l'organisme de crédit ou sera crédité sur la facture mensuelle ultérieure.

8. Responsabilité du Client – Vol/perte/dégradation de la carte

Le Client est responsable de l'usage de la Carte, en ce compris de toutes les dettes naissant de celui-ci. Il s'engage à signaler immédiatement à Servipark la perte, le vol ou la dégradation de la Carte par email à l'adresse pcard@servipark.com ou par fax ou par courrier, en mentionnant le numéro de la Carte. Servipark bloquera alors la Carte et la remplacera par une nouvelle moyennant le paiement d'une somme forfaitaire de 10 EUR TVAC. Le Client s'engage à ne pas exposer la Carte d'accès ni au soleil, ni à la chaleur et à ne pas la laisser dans son véhicule. Servipark se réserve le droit de retenir/confisquer toute Carte d'accès périmée ou employée abusivement.

9. Responsabilité de Servipark

Sauf en cas de dol, la responsabilité de Servipark est limitée au remplacement de la Carte défectueuse. Servipark ne peut en aucun cas être tenue responsable d'un préjudice direct ou indirect découlant de l'utilisation des services pour le paiement desquels il est fait usage de la Carte. Servipark n'est pas non plus responsable des fautes de ses Partenaires pour les services qu'ils fournissent. Le Client formulera dès lors toute réclamation exclusivement au Partenaire concerné.

10. Vie privée

Les données à caractère personnel fournies par le Client sont reprises dans la base de données de Servipark et pourront être transmises à Interparking France,

30 rue de Gramont 75002 Paris. Ces données peuvent être traitées pour les fins suivantes : la facturation, la gestion de la clientèle, la relation commerciale avec le Client, la prospection commerciale, l'offre de services annexes et à toutes fins d'utilisation de parking en général (en ce compris la sécurité). Le Client peut, sur demande datée et écrite adressée à Servipark, obtenir communication des données le concernant, la rectification et/ou la suppression des données incomplètes, erronées ou non pertinentes. La demande, accompagnée d'une copie recto-verso de la carte d'identité du Client, est adressée par e-mail à dpofr@interparking.com ou par courrier postal à Servipark France, Data Protection Officer, 30, rue de Gramont, 75002 Paris.

Servipark informe le Client, qui accepte, de ce que les données informatiques (tels que les jours, heures, durée d'occupation, parkings utilisés, types de services prestés, prix, etc.) enregistrées par le système informatique du réseau « P CARD », et transmises au Partenaire concerné, seront transférées par celui-ci à Servipark pour lui permettre d'assurer la facturation des Services consommés. D'autre part, les données personnelles du Client seront communiquées aux Partenaires de manière à leur permettre d'assurer les Services contractuels couverts par la Carte.

11. Réclamation

Si le Client souhaite demander des précisions, informations ou formuler une réclamation, il peut le faire via le site, rubrique « Contact », par e-mail pcardfr@servipark.com ou par écrit à l'adresse suivante : Servipark France, 30 rue de Gramont, 75002 Paris. Toute demande ou réclamation sera examinée attentivement et une réponse sera fournie dans les quinze jours.

12. Modification aux Conditions Générales

Servipark peut modifier les présentes Conditions Générales. Ces modifications entreront en vigueur à l'issue d'un délai d'un mois à dater de leur communication écrite au Client. Si le Client n'est pas d'accord avec les modifications proposées, il a le droit de résilier le Contrat sans frais en envoyant un courrier recommandé à Servipark dans ce délai. Dans ce cas, le contrat prendra fin à l'issue de ce délai d'un mois.

13. Droit applicable et tribunaux compétents

Le Contrat, dont les présentes Conditions Générales font partie, est régi et interprété conformément au droit français. Tout litige relatif à sa conclusion, son exécution et/ou son interprétation est de la compétence exclusive des Cours et des tribunaux de Paris.